

Participez au trophée



Quali'Vie

ARTISANS DE LA QUALITÉ DE VIE
ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

À GAGNER

**3 PRIX POUR
L'ENTREPRISE !**

**1^{ER} PRIX D'UNE
VALEUR DE 1 000 €**



- SANTÉ AU TRAVAIL
- COMPÉTENCES ET PARCOURS PROFESSIONNELS
- RELATIONS AU TRAVAIL ET CLIMAT SOCIAL
- ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE
- CONTENU ET ORGANISATION DU TRAVAIL
- MANAGEMENT DU TRAVAIL

INSCRIPTIONS

1^{er} mars > 31 juillet 2025

DOSSIER DE CANDIDATURE

Organisé par :



Soutenu par :



En partenariat avec :





••► VOTRE ENGAGEMENT

Je soussigné(e) Mme, M.....

Fonction

Déclare inscrire ce jour (nom de l'entreprise) :
au Trophée Quali'Vie, édition 2025.

- ✓ Je déclare être habilité(e) à prendre des décisions et à engager à ce titre l'entreprise ci-dessus mentionnée.
- ✓ Je certifie sur l'honneur avoir communiqué des informations exactes dans le présent dossier.
- ✓ Je déclare avoir été informé(e) et accepter le règlement du Trophée Quali'Vie.
- ✓ Je déclare être d'accord pour témoigner de mon expérience et en accepter les conditions de réalisation (parutions, interviews, vidéos, photos.), dans le cadre de la promotion du Trophée Quali'Vie.

Fait à :

Signature :

Le :

Participation au Jury Inter régions.

Date du Jury inter régions : **1^{er} octobre 2025**

Si vous êtes lauréat régional, vous serez invité à présenter votre démarche devant le Jury inter régions en Visioconférence. A cette occasion, vous pourrez être accompagné d'un ou plusieurs salariés si vous le souhaitez.

Extrait du Règlement Intérieur :

« Au minimum 3 lauréats récompensés parmi les 1^{ers} lauréats de chaque région.

Les candidats de chaque région s'engagent à se rendre disponible pour le jury interrégional. Ils seront invités à présenter leurs démarches, accompagnés ou non de salariés. Les candidats seront convoqués à des heures différentes. Il sera demandé à chaque candidat de se présenter à l'heure de convocation »



•• VOS ACTIONS

Menez-vous ou avez-vous mené des actions ayant amélioré...

- ☁ **La santé au travail**
- ☁ **L'égalité professionnelle**
- ☁ **Compétences et les parcours professionnels**
- ☁ **Le contenu et l'organisation du travail**
- ☁ **Les relations au travail et le climat social**
- ☁ **Management du travail**

Afin de mieux vous connaître, nous vous invitons à renseigner les questions pour les thèmes ayant fait l'objet d'actions significatives dans votre entreprise.

➤ Il n'est donc pas nécessaire de renseigner une action pour chaque thématique.

1. La santé au travail :

Tout ce qui est mis en place dans votre entreprise au-delà du respect des obligations réglementaires pour réduire les accidents du travail, les maladies professionnelles et la pénibilité...

Exemples : l'achat de matériel ergonomique, l'adaptation du poste de travail, l'aménagement des locaux, la mise en place d'actions de formation et/ou de sensibilisation sur certains risques professionnels, etc.

Expliquez ce que vous avez mis en place, avec quels objectifs, de quelle manière ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



POUR TOUTES CES ACTIONS

Avez-vous mobilisé les salariés pour mener ces actions ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quels sont les résultats à ce jour dans votre entreprise ? (Pour les salariés, l'entreprise, les clients ou patients)

Ces résultats peuvent être évalués au regard d'indicateurs (Taux d'absentéisme, taux de roulement des effectifs, niveau de stress), mais également, par l'expression de vos salariés sur leurs perceptions des actions mises en place.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Organisé par :



Soutenu par :



En partenariat avec :



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

